OSCE Permanent Council, 08.07.2004

FRENCH only

Address by Amb. J. Wunenburger European Commission Head of Delegation In Zagreb

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier de votre invitation à prendre la parole à cette importante réunion.

Je voudrais dire en premier lieu que la Commission Européenne partage entièrement l'analyse et les conclusions présentées par mon collègue et ami l'Ambassadeur Semneby.

Les six premiers mois de cette année ont été particulièrement fastes pour le processus d'intégration européenne de la Croatie.

Le nouveau Gouvernement s'est entièrement consacré, avec beaucoup de détermination et de courage politique, à l'objectif prioritaire qu'il s'était fixé, à savoir l'obtention du statut de candidat à l'entrée dans l'Union Européenne. Et ses efforts ont été couronnés de succès.

Quatre domaines étaient susceptibles de faire obstacle à ce résultat : la coopération avec le Tribunal Pénal International pour la Yougoslavie (TPI), le retour des réfugiés et la protection des minorités, la réforme de la Justice et la législation sur les médias.

Concernant la **coopération avec le TPI**, la Commission a toujours affirmé qu'elle s'en remettrait à l'opinion du Procureur Mme Del Ponte. Celle-ci a indiqué le 14 avril qu'elle considérait que le Gouvernement Croate coopérait pleinement avec le Tribunal : elle a réitéré cette opinion depuis lors.

Le processus de **retour des réfugiés** a continué sans interruption. Le Gouvernement a signé un accord avec les représentants de la minorité serbe, qui prévoit des indicateurs précis pour la poursuite du programme. Le fait que le Gouvernement ait besoin du soutien des députés serbes au Parlement peut être considéré comme une garantie que ces objectifs seront respectés.

Concernant la **réforme de la Justice**, une liste de mesures à court et à moyen terme a été annoncée au mois de janvier et la Ministre de la Justice a résolument entrepris leur mise en œuvre.

De la même façon, la Ministre responsable pour la **législation sur les médias** s'est engagée à suivre les recommandations des experts du Conseil de l'Europe et un calendrier pour leur mise en œuvre a été rendu public.

Compte tenu de ces éléments, la Commission a estimé qu'elle pouvait recommander aux Etats membres d'accorder le statut de pays candidat à la Croatie et d'ouvrir des négociations d'adhésion. Elle a été suivie en cela par le Conseil européen le 17 juin.

Toutefois, tant la Commission que le Conseil ont tenu à souligner les efforts qui restent à accomplir dans ces domaines.

Le Conseil a notamment insisté pour que la Croatie continue à « coopérer pleinement avec le TPI et à prendre toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que le dernier inculpé restant soit localisé et transféré à La Haye. La Croatie doit aussi faire des efforts supplémentaires dans les domaines des droits des minorités, du retour des réfugiés, de la réforme du système judiciaire, de la coopération régionale et de la lutte contre la corruption».

Les relations de la Croatie avec l'Union européenne vont progressivement quitter la sphère politique et s'orienter de plus en plus vers des domaines techniques et économiques liés à l'Acquis communautaire.

Ce serait cependant une grave erreur de considérer que les questions politiques sont réglées une fois pour toutes. Tout au contraire, la vigilance de l'Union, et de la Commission en particulier, restera grande sur ces questions.

Monsieur le Président,

La période récente a montré combien le levier de la perspective européenne était puissant, tant pour le progrès dans les matières relevant du mandat de l'OSCE que pour ce qui concerne les questions propres au rapprochement vers l'Union Européenne.

Ce constat ne peut que m'inciter à recommander une coopération accrue entre nos deux organisations. Cette coopération est excellente et s'est développée au cours des six mois passés en particulier dans les domaines du retour des réfugiés et de la législation sur les médias, y compris dans une dimension opérationnelle.

Il faut poursuivre cet effort, et l'étendre au niveau régional, car il est évident que certains problèmes, notamment le retour des réfugiés, ne trouveront de solution définitive que dans ce cadre.

Je vous remercie de votre attention.